

PLAN PARTICULIER DE SÉCURITÉ
ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ

P.P.S.P.S.

Chantier : PPSPS - Rénovation T4 occupé - Plomberie/CVC

Lot : Lot 7 - Plomberie/CVC

Résidence Belle-Vie, Bât B - 8 av Foch, 92200 Neuilly-sur-Seine - Apt B304, R+3

MAÎTRE D'OUVRAGE

M. et Mme DURAND

Tél. 06 78 91 23 45 / famille.durand@gmail.com

MAÎTRE D'ŒUVRE

Cabinet Archi+ - Mme Valérie Lemoine

Tél. 01 53 24 67 89 / v.lemoine@archiplus.fr

COORDONNATEUR SPS

QualiSPS - M. Pierre Bertrand

Tél. 01 39 56 41 02 / p.bertrand@qualisps.fr

Indice	Date	Modification
1.0	15/05/2026	Version initiale

Rédaction	Visa Coordonnateur SPS	Visa Chef de chantier
Nom : Marc Lefèvre Date : 15/05/2026	Nom : QualiSPS - M. Pierre Bertrand Date :	Nom : Karim Belkacem Date :
Signature :	Signature :	Signature :

IDENTIFICATION

PROFIL DE L'ENTREPRISE	
Raison sociale	Hydratech BTP
Adresse du siège	12 rue des Artisans, 92300 Levallois-Perret
SIRET	82345678900012
Code APE	4322A
Téléphone	01 47 58 92 31
Email	contact@hydratech-btp.fr
Site web	www.hydratech-btp.fr
Gérant	Karim Belkacem / 06 12 34 56 78 / k.belkacem@hydratech-btp.fr
Responsable QSE	Sophie Renard
Responsable sécurité	Marc Lefèvre (Conducteur de travaux)
Assurance RC Pro	AXA Entreprises / n° RC-PRO-7748921 / valide jusqu'au 31/12/2026
N° RC Professionnelle	RC-2024-0931
Médecine du travail	ACMS Hauts-de-Seine / 55 av Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine / Tél. 01 46 17 88 00

IDENTIFICATION DU CHANTIER	
Intitulé	PPSPS - Rénovation T4 occupé - Plomberie/CVC
Adresse	Résidence Belle-Vie, Bât B - 8 av Foch, 92200 Neuilly-sur-Seine - Apt B304, R+3
N° de lot	Lot 7 - Plomberie/CVC
Phase du projet	Second œuvre
Métier	Plomberie / CVC
Date de début	18/05/2026
Date de fin prévisionnelle	26/06/2026
Durée prévue	6 semaines
Horaires de travail	Lundi au vendredi 8h00-12h00 / 13h00-17h00 - Pas d'intervention samedi/dimanche (logement occupé)
Effectif prévu	2 à 4 personnes
Travail de nuit	Non
Travail le week-end	Non
Contraintes spécifiques	Site occupé : circulation des occupants à préserver, eau coupée par tranches de 4h max (jamais après 18h), bâchage protection systématique des sols et meubles.

ORGANISMES DE PRÉVENTION

OPPBTP	OPPBTP - Agence Île-de-France
Inspection du travail	DRIEETS Île-de-France - Unité de Nanterre
CARSAT / CRAMIF	CRAMIF - 17-19 av de Flandre 75019 Paris

CONTEXTE DU CHANTIER

Type de bâtiment	Logement
Hauteur maximale des travaux	3-6m

Critère	Oui	Non	Inconnu
Site occupé pendant les travaux	☒	☐	☐
Présence d'amiante	☐	☒	☐
Présence de plomb	☐	☒	☐
Espace confiné	☒	☐	☐
Travaux par points chauds (permis de feu)	☒	☐	☐
Proximité voie publique	☐	☒	☐
Réseaux enterrés (DICT requise)	☐	☒	☐

Autres facteurs de risque identifiés :

- Présence d'enfants en bas âge dans le logement

EFFECTIFS & SOUS-TRAITANTS

2 EFFECTIF MINIMUM personne(s)	4 EFFECTIF MAXIMUM personne(s)	6 semaines DURÉE PRÉVUE
---	---	---

SOUS-TRAITANTS DÉCLARÉS						
Entreprise	SIRET	Lot / Mission	Effectif	Contact	Assurance	PPSPS reçu
Volt'Express SARL	79832145600022	Lot 5 - Électricité (création tableau divisionnaire, raccordements VMC/PAC)	2	M. Tahar Benali 06 89 12 34 56	✓	✓
CarrelArt	85412376500015	Lot 9 - Carrelage (revêtements après plomberie SDB et cuisine)	1	M. Antonio Silva 06 45 78 12 34	✓	✗

ANALYSE DES RISQUES

Niveaux de gravité :	FAIBLE	MOYEN	ÉLEVÉ	CRITIQUE
----------------------	--------	-------	-------	----------

Phase 2 - Dépose installations • 1 risque			
Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Manutention	Coupures et écrasements lors de la dépose tuyauterie cuivre, sanitaires et chaudière gaz (20 kg)	MOYEN	• Gants EN 388 obligatoires • Équipiers pour charges >25 kg • Diable et sangles • Balisage de zone • Aides mécaniques (table élévatrice)

Phase 2 - Dépose / Phase 3 - Sciage gaines • 1 risque			
Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Poussières	Émission de poussières (sciage gaines techniques, perçages murs porteurs, dépose carrelage existant)	MOYEN	• Masques FFP2 systématiques • Aspirateur HEPA en captation à la source • Bâchage zones occupées • Nettoyage humide en fin de journée

Phase 3 - Soudures cuivre • 1 risque			
Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Incendie/Brûlures	Brûlures et risque incendie liés au chalumeau et soudures à l'étain en zone confinée (gaines techniques)	ÉLEVÉ	• Permis de feu obligatoire + déclaration occupants • Extincteur CO2 à <5m • Écran ignifuge sur cloisons • Surveillance 30 min après extinction • Désencombrement zone (combustibles écartés)

Phase 3 - Pose tuyauterie en gaines techniques • 1 risque

Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Hauteur	Chute de hauteur dans gaines techniques verticales R+3 (hauteur max 3,5m par étage)	CRITIQUE	• Échafaudage roulant R457 monté par habilité • Garde-corps périphériques systématiques • Harnais EN 361 + longe sur point d'ancrage agréé • Formation travail en hauteur à jour

Phase 4 - Pose PAC sur dalle extérieure • 1 risque

Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Hauteur	Chute de hauteur depuis dalle terrasse 8m (R+3) lors de la pose de la PAC air/eau et raccordement frigorifique	CRITIQUE	• Garde-corps temporaires pose obligatoire • Harnais EN 361 avec point d'ancrage SLR sur structure béton • Balisage zone au sol • Intervention par 2 personnes minimum

Phase 3 - Travaux en gaines techniques • 1 risque

Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Espace confiné	Atmosphère confinée dans gaines techniques (manque oxygène, accumulation gaz brûleur)	ÉLEVÉ	• Détecteur multi-gaz Dräger en continu • Ventilation forcée (extracteur portable) • Surveillance par 2e équipier en relais • Formation CATEC à jour

Phase 5 - Raccordement PAC • 1 risque

Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Électrique	Risque électrique lors raccordement PAC sur tableau divisionnaire (proximité tableau général Bât)	ÉLEVÉ	• Habilitation H0B0 obligatoire (intervention en proximité) • Consignation tableau par ST électricien Volt'Express • VAT (Vérification Absence Tension) systématique avant intervention • Mise à la terre avant essais

Toutes phases • 3 risques			
Catégorie	Risque identifié	Gravité	Mesures de prévention
Coactivité	Coactivité avec occupants (couple + 2 enfants 4 et 7 ans) - risque circulation, bruit, accès enfants au matériel	MOYEN	• Fermeture journalière de la zone (clé et ruban) • Accueil sécurité aux occupants en début de chantier • Information écrite quotidienne (planning du jour) • Horaires fixes communiqués • Rangement systématique outils
TMS	Troubles musculo-squelettiques (postures contraignantes en gaines, port de charges, travail à genoux)	MOYEN	• Aides à la manutention systématiques (diable, sangles) • Genouillères pour travail au sol • Alternance des tâches (rotation) • Pauses régulières (15 min /2h) • Formation gestes et postures
Chimique	Exposition chimique (colles PVC Tangit, dégraissants, fluide frigorigène R32)	MOYEN	• FDS sur chantier (3 produits référencés) • Gants chimiques EN 374 systématiques • Ventilation locale lors usage colle • Attestation manipulation fluide frigorigène pour le frigoriste • Lavage des mains avant repas

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les EPI suivants sont obligatoires sur ce chantier. Leur port doit être contrôlé à l'accueil sécurité et tout au long de l'intervention.

	Équipement	Norme	Conditions de port	Entretien
	Casque de chantier	EN 397	Port permanent sur chantier	Remplacer après choc ou 5 ans
	Lunettes de protection	EN 166	Découpe, perçage, soudure, projections	Nettoyer quotidiennement
	Gants de manutention	EN 388	Manutention, manipulation tuyauterie	Remplacer si usure visible
	Gants chimiques	EN 374	Manipulation colle PVC, dégraissants	Usage unique ou nettoyage selon FDS
	Chaussures de sécurité	EN ISO 20345 S3	Port permanent sur chantier	Vérifier semelles, remplacer si usure
	Casque antibruit	EN 352-1	Perçage, découpe, exposition >85 dB	Remplacer coussinets régulièrement
	Masque FFP2	EN 149	Sciage gaines, poussières fines	Usage unique, max 8h
	Genouillères	EN 14404	Travail au sol prolongé (raccords bas)	Remplacer si déformées
	Harnais antichute	EN 361	Travaux PAC sur dalle terrasse + gaines techniques R+3	Contrôle annuel obligatoire

HABILITATIONS & QUALIFICATIONS

Habilitations obligatoires pour les intervenants sur ce chantier. Les attestations doivent être disponibles sur site et présentées à toute demande du CSPS ou de l'inspection du travail.

Code	Intitulé	Personnel concerné	Validité
SST	Sauveteur Secouriste du Travail <i>Organisme : INRS</i>	Karim Belkacem	● Expire le 15/09/2026 <i>Obtenue le 15/09/2024</i>
SST	Sauveteur Secouriste du Travail <i>Organisme : INRS</i>	Marc Lefèvre	● Valide jusqu'au 10/02/2027 <i>Obtenue le 10/02/2025</i>
H0B0	Habilitation électrique H0B0 <i>Organisme : APAVE</i>	Yann Dubois	● Valide jusqu'au 01/06/2027 <i>Obtenue le 01/06/2024</i>
CACES-NACELLE	CACES R486 Nacelle/PEMP catégorie A <i>Organisme : AFPA</i>	Yann Dubois	● Valide jusqu'au 12/04/2028 <i>Obtenue le 12/04/2023</i>
R408	Montage échafaudages R408 <i>Organisme : OPPBTP</i>	Marc Lefèvre	● Valide jusqu'au 05/11/2029 <i>Obtenue le 05/11/2024</i>
TRAVAIL-HAUTEUR	Travail en hauteur + port du harnais <i>Organisme : INRS</i>	Yann Dubois	● Valide jusqu'au 20/01/2028 <i>Obtenue le 20/01/2025</i>
CATEC	CATEC (espaces confinés) <i>Organisme : INRS</i>	Karim Belkacem	● Valide jusqu'au 30/08/2027 <i>Obtenue le 30/08/2024</i>

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Seuils d'alerte et mesures de prévention par condition météorologique. Le conducteur de travaux est responsable du suivi quotidien et de l'application des mesures.

	Condition	Seuil d'alerte	Mesures à prendre
	Vent fort	> 60 km/h (rafales)	• Arrêt travaux extérieurs sur dalle PAC • Sécurisation matériaux légers • Repli matériel dans local fermé
	Pluie	Pluie soutenue continue	• Bâchage zone PAC sur dalle extérieure • Vigilance glissades hall et escaliers • Protection ouvertures temporaires
	Canicule / Chaleur	> 32°C en intérieur (gainés techniques)	• Pauses 15 min toutes les 90 min • Hydratation eau fraîche (3L/j/personne) • Décalage horaires si vague chaleur (6h-13h) • Surveillance signes coup de chaleur
	Froid	< 5°C en intérieur (chauffage coupé)	• EPI thermiques • Pauses au local technique chauffé • Limitation travail extérieur dalle
	Orage	Toute alerte orage	• Repli intégral matériel • Coupure générale chantier • Information par SMS opérateurs

SECOURS & URGENCES

Cette page est conçue pour être imprimée et affichée en base-vie. Elle doit rester accessible en permanence à tous les intervenants.

15

SAMU

18

POMPIERS

17

POLICE

112

EUROPE

114

SMS

PROCÉDURE D'URGENCE

1

PROTÉGER

Sécuriser la zone, écarter le danger sans aggraver. Couper l'alimentation si risque électrique. Ne pas déplacer le blessé sauf danger imminent.

2

ALERTER

Composer le 15 (SAMU) ou 112.
Communiquer l'adresse précise :
Résidence Belle-Vie, Bât B - 8 av Foch,
92200 Neuilly-sur-Seine - Apt B304, R+3.
Donner le nombre de victimes et la nature du danger.

3

SECOURIR

Appliquer les gestes de premiers secours (SST sur site). Rester avec la victime, attendre les secours et les guider à leur arrivée.



HÔPITAL LE PLUS PROCHE

Hôpital Américain de Paris - 63 bd Victor Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél : 01 46 41 25 25 - Distance : 1,2 km / 4 min en voiture



POINT DE RASSEMBLEMENT

Trottoir côté impair av. Foch, devant le n°5 (à 50m de l'entrée résidence) - Hors zone de circulation pompiers



TROUSSE DE SECOURS

Local technique du chantier (pièce dédiée Apt B304) + véhicule de chantier garé devant le hall (Renault Master immatriculé EH-456-RT)

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST) PRÉSENTS

+ Karim Belkacem (Gérant) - 06 12 34 56 78

+ Marc Lefèvre (Cdt travaux) - 06 89 45 12 33

+ Yann Dubois (Plombier) - 06 34 21 78 90

GESTION DES DÉCHETS & ENVIRONNEMENT

TRI SÉLECTIF SUR LE CHANTIER		
Type de déchet	Filière d'élimination	Conditionnement
■ DIB	Centre agréé déchets industriels banals	Benne / contenant dédié
■ Métaux	Recyclage filière métaux ferreux/non ferreux	Benne / contenant dédié
■ Gravats	Centre de tri gravats / valorisation matériaux	Benne / contenant dédié
■ Plâtre	Filière plâtre dédiée (ne pas mélanger DIB)	Big bag dédié
■ Dangereux	Centre déchets dangereux + BSD obligatoire	Bidon étanche + BSD

ORGANISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS
Tri 5 flux sur palier (DIB, métaux, gravats, plâtre, dangereux) Évacuation hebdomadaire benne 8m ³ rue Foch (autorisation T2026-0518) BSD pour déchets dangereux conservés sur site

MESURES ENVIRONNEMENTALES (BRUIT, POUSSIÈRES, POLLUTION)
Travaux bruyants (perçage, sciage) limités 9h-12h et 14h-17h Bâchage acoustique sur cloisons mitoyennes Port casque antibruit obligatoire pour opérateurs

STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES
Local technique fermé à clé (Apt B304), zone de rétention bac PE 30L, étiquetage CLP visible, FDS dans classeur dédié + format numérique sur smartphone conducteur de travaux.

CIRCULATION & COACTIVITÉ

PLAN D'ACCÈS AU CHANTIER

Accès chantier par hall principal Bât B (digicode + interphone). Ascenseur bagagère B-Sud disponible 8h-18h pour montée matériel. Escalier de service possible mais éviter pour gros volumes. Aire de déchargement temporaire (max 30 min) devant le hall, autorisée par syndic uniquement entre 9h-12h pour ne pas gêner les occupants.

STATIONNEMENT & LIVRAISONS

ZONES DE STATIONNEMENT

Pas de stationnement dans la copropriété (interdit). 2 places réservées rue Foch en accord avec mairie (arrêté T2026-0518). Stationnement personnel : parking public Saint-Pierre à 200m.

ZONES DE LIVRAISON

Hall Bât B - aire devant entrée, créneaux 9h-12h uniquement

DÉTAILS DE CIRCULATION

Circulation piétons	Couloir 304 et palier - balisage ruban rouge
Circulation véhicules	Voie pompiers résidence + accès aire de livraison
Zones interdites	Zone de soudure (5m de rayon) lors travaux feu
Voies pompiers	Voie pompiers résidence - libre en permanence
Limitation de vitesse	10 km/h dans la résidence
Signalisation	Chantier en cours, EPI obligatoires, Travaux par points chauds

RÉUNIONS DE COORDINATION

Réunion hebdomadaire de coordination le mardi 8h00 (15 min) sur site - participants : M. Lefèvre, M. Benali (Volt'Express), occupants (M. Durand). Points : phasage S+1, livraisons, observations CSPS, incidents.

MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Rénovation complète plomberie d'un T4 (115 m²) habité durant les travaux : remplacement tuyauterie cuivre/PER en gaines techniques, dépose et repose 2 salles de bains et 1 cuisine, pose d'une PAC air/eau (15 kW) en remplacement chaudière gaz, création VMC double flux. Travaux en site occupé avec phasage strict pour limiter les coupures d'eau et de chauffage.

PHASAGE DES TRAVAUX

1

Préparation et installation chantier (S1)

protection des sols et meubles, montage zone de stockage local technique, accueil sécurité occupants, signalétique.

2

Dépose installations existantes (S1-S2)

dépose chaudière gaz (consignation gaz par GRDF), tuyauterie cuivre obsolète, sanitaires SDB et cuisine, mise en sécurité réseaux.

3

Création réseaux neufs (S2-S4)

passage tuyauterie cuivre/PER en gaines techniques (R+3), pose collecteurs, raccordements distributifs.

4

Pose équipements (S4-S5)

installation PAC air/eau sur dalle terrasse extérieure (travaux en hauteur), pose VMC double flux dans combles, repose sanitaires SDB et cuisine.

5

Mise en service et essais (S6)

raccordement électrique PAC par sous-traitant Volt'Express, mises en eau, tests d'étanchéité, équilibrage, livraison MOA.

6

Repli chantier et remise en état (S6)

nettoyage approfondi, évacuation déchets, dépose protections, réception travaux avec MOA et CSPS.

VALIDATION & SIGNATURES

Le présent Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé est établi conformément à l'article R.4532-56 du Code du travail. Il engage l'entreprise sur les mesures de prévention et les moyens mis en œuvre pour la durée du chantier.

PRÉPARÉ PAR Pour l'entreprise	APPROUVÉ PAR Coordonnateur SPS
Nom : Marc Lefèvre Fonction : Marc Lefèvre - Conducteur de travaux Date : 15/05/2026 Lieu : R+3	Nom : M. Pierre Bertrand - QualiSPS Fonction : Coordonnateur SPS Date :
Signature et cachet :	Signature et cachet :

— FIN DU DOCUMENT —

PPSPS - Rénovation T4 occupé - Plomberie/CVC

Version 1.0 • Édité le 15/05/2026

Document établi par

Hydratech BTP

12 rue des Artisans, 92300 Levallois-Perret

SIRET 82345678900012 • APE 4322A

Tél. 01 47 58 92 31 • contact@hydratech-btp.fr • www.hydratech-btp.fr